

# annexe 6.3.11 a – prix Optimum Ethernet Entreprises

## article 1 - prix relatifs à l'accès optique Optimum Ethernet Entreprises

Les tarifs de l'Accès optique sont liés au débit d'Accès et au profil de CoS demandés par l'Opérateur.

### 1.1 prix relatifs aux accès

#### 1.1.1 prix relatifs à la mise en service (MES)

prestation	frais de mise à disposition
Accès Optimum Ethernet Entreprises	730

les frais de mise à disposition des sites non fibrés Éléments de Réseau sont exclusivement sur devis.

prestation	abonnement mensuel	
	2 Mbit/s	4 Mbit/s
Accès Optimum Ethernet Entreprises data entreprise	170	200
Accès Optimum Ethernet Entreprises business	179	210
Accès Optimum Ethernet Entreprises data garantie	187	221

prestation	abonnement mensuel						
	10 Mbit/s	20 Mbit/s	30 Mb/s	40 Mbit/s	50 Mb/s	100 Mbit/s	200 Mbit/s
Accès Optimum Ethernet Entreprises data entreprise	220	235	255	270	285	360	460
Accès Optimum Ethernet Entreprises business	231	247	268	284	299	378	483
Accès Optimum Ethernet Entreprises data garantie	243	259	281	298	314	397	507

## 1.2 Options de l'accès

- GTR

prestation	unité	abonnement mensuel
Option GTR S1 Accès Optimum Ethernet Entreprises	accès	50

- Mise à disposition sur bandeau optique

prestation	frais de mise à disposition
Pose de bandeau optique	125

## article 2 - prix des prestations complémentaires

libellé de la prestation	unité	prix unitaire € HT
modification de l'interface de l'accès (interface avec Equipement d'Acces au Service vers sans EAS, et inversement)	modification	300
modification du point de livraison client final (passage d'une livraison sur PTO à une livraison sur bandeau optique)	modification	375

modification du point de livraison client final (passage d'une livraison sur bandeau optique à livraison sur PTO	modification	250
Upgrade du débit d'accès Optimum Ethernet Entreprises	Upgrade	sans frais
Downgrade du débit d'accès Optimum Ethernet Entreprises	Downgrade	75
Modification du profil de Cos d'un accès	modification	75
déplacement extrémité client final dans une même salle à la même adresse	modification	250
rétablissement d'un Accès avec ou sans reconstruction	modification	730
déplacement extrémité client final dans une salle différente à la même adresse	modification	montant correspondant aux frais de mise en service
modification de l'interface de l'accès optique avec EAS	modification	300
changement de raccordement de livraison d'un accès	modification	109
Cession par lot entre deux opérateurs	Accès (X)	568€ + 0,63€ * X

### article 3 - prix des interventions à tort (IAT)

libellé pénalité	unité	montant unitaire
Signalisation SAV traitée sans déplacement physique du technicien concluant à une responsabilité n'incombant pas à Orange	signalisation	125,77
intervention SAV avec déplacement physique du technicien concluant à une responsabilité n'incombant pas à Orange	intervention	250
Réparation de la desserte interne de responsabilité Opérateur suite à signalisation de l'Opérateur	intervention	sur devis *
Remplacement de l'EAS suite à dégradation de responsabilité Opérateur	intervention	sur devis *
Intervention à tort en phase de production (RDV manqué, locaux Client Final non accessible ou pas prêt, ...)	intervention	127

\* sous réserve de l'acceptation du devis par l'Opérateur.